

Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Produit	<u>Sous-famille de produit :</u> SOMMIER <u>Référence du modèle :</u> SOMMIER TAPISSIER RO ; LITTLE COFRE ROYAL ; TÊTE DE LIT ROYAL <u>Marque :</u> MOLAFLEX <u>Code produit :</u> <u>Code EAN :</u> 8432995684453
Mobilier	

Qualités et caractéristiques environnementales du produit

Critère	Donnée
Décret n°2022-748 du 29 avril 2022 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets	<p>Produit comportant au moins [%] de matières recyclées</p> <p>90 %</p>
	Recyclabilité du produit
	<p>Produit entièrement recyclable</p> <p>Proportion de métaux précieux déterminée ?</p> <p>Contient au moins [X milligrammes] de métaux précieux (si proportion supérieure à 1 milligramme)</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p>mg</p>
	<p>Proportion de terres rares déterminée ?</p> <p>Contient au moins [X milligrammes] de terres rares (si proportion supérieure à 1 milligramme)</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non</p> <p>mg</p>
Décret n°2021-1285 du 1er octobre 2021 relatif à l'identification des substances dangereuses dans les produits générateurs de déchets	<p>Contient une substance dangereuse</p> <p>Non</p>
	Si oui, laquelle/lesquelles (nom et numéro CAS) :
	-
	Contient une substance extrêmement préoccupante
	Non
	Si oui, laquelle/lesquelles (nom et numéro CAS) :
	-
Décret n°2021-1110 du 23 août 2021 relatif à la mise à disposition des informations permettant d'identifier les perturbateurs endocriniens dans un produit	<p>Contient un perturbateur endocrinien</p> <p>Non</p>
	Si oui, lequel/lesquels :
	-

Qualités et caractéristiques environnementales de l'emballage

Critère	Donnée
Décret n°2022-748 du 29 avril 2022 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets	<p>Emballage comportant au moins [%] de matières recyclées</p> <p>80 %</p>
	Emballage compostable
	Oui
	Possibilités de ré-emploi de l'emballage
	Non applicable
	Recyclabilité de l'emballage
	Emballage recyclable en un emballage de même nature
Décret n°2021-1285 du 1er octobre 2021 relatif à l'identification des substances dangereuses dans les produits générateurs de déchets	<p>Contient une substance dangereuse</p> <p>Non</p>
	Si oui, laquelle/lesquelles (nom et numéro CAS) :
	-
	Contient une substance extrêmement préoccupante
	Non
	Si oui, laquelle/lesquelles (nom et numéro CAS) :
	-